



Licence Physique, chimie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique, chimie. 2011, Université de La Rochelle.
hceres-02036417

HAL Id: hceres-02036417

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036417>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de La Rochelle

Demande n° S3LI120000917

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physique-Chimie

Présentation de la mention

La licence mention Physique-Chimie est une formation généraliste bi-disciplinaire qui s'inscrit dans le cadre de la mission d'université de proximité. De 2004 à 2007, une licence commune avec le département de sciences de la Terre existait sous l'intitulé Physique et Chimie de la matière et de la Terre. En 2008, deux mentions distinctes ont été créées.

Cette mention est structurée autour d'un tronc commun pour les deux premières années et s'organise en trois parcours en troisième année : Physique, Chimie et Matériaux.

Cette licence débouche sur les métiers de la recherche/développement, la production, le contrôle qualité, l'enseignement et, de façon plus générale, sur des métiers à caractère scientifique.

Cette mention Physique-Chimie s'inscrit par ailleurs dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Catholique d'Enseignement Supérieur (ICES) : l'ICES organise et dispense la formation, tandis que l'ULR assure le contrôle des connaissances et la délivrance des diplômes. Ce partenariat avec l'ICES est bien exposé.

Indicateurs

| | |
|---|----------------|
| Nombre d'inscrits en L1 | 54 |
| Nombre d'inscrits en L2 | 47 |
| Nombre d'inscrits en L3 | 43 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | 69,8 % |
| % d'abandon en L1 | |
| % de réussite en 3 ans | |
| % de réussite en 5 ans | |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | 52,4 % à l'ULR |
| % d'insertion professionnelle | |



Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Le contenu pédagogique de la mention est en adéquation avec les objectifs annoncés. Chaque semestre est structuré par des enseignements scientifiques (24 ECTS de S1 à S3 et 27 ECTS de S4 à S6) et des enseignements transversaux (6 ECTS de S1 à S3 et 4 ECTS de S4 à S6). Le semestre 1 est commun à toutes les mentions rattachées aux sciences pour l'ingénieur. Au cours des semestres 2 et 3, de nombreuses UE sont mutualisées avec la mention Terre et Environnement (73 % en S2 et 47 % en S3). La spécialisation en 3 parcours (Physique, Chimie et Matériaux) intervient à partir du semestre 5. Un stage est obligatoire en 3^{ème} année : 2 semaines minimum pour les parcours Physique et Chimie et 2 mois minimum pour le parcours Matériaux. Sur l'ensemble de la formation, la répartition CM/TD/TP est équilibrée avec un accroissement du volume de TP à partir du S4. Il faut cependant noter le déséquilibre de cette répartition en S1 où l'on observe un volume élevé de CM (>55 %) et un volume très faible de TP (<10 %).

Concernant les dispositifs d'aide à la réussite, le dossier s'appuie sur les dispositions générales prises au niveau de l'établissement : procédure d'orientation active, enseignements de mise à niveau et tutorat et les enseignements obligatoires de méthodologie du travail universitaire.

Une enquête sur le devenir des étudiants et l'insertion professionnelle a été réalisée 24 mois après la sortie de la promotion de licence 2007. Les résultats sont à exploiter avec précaution au vu du faible taux de réponses. Les poursuites d'études en master à l'Université de La Rochelle sont majoritaires (52,4 %) : master Enseignement et Formation, spécialités Physique-Chimie ou Enseignement du premier degré et master Sciences pour l'ingénieur, spécialité Sciences et génie des matériaux.

L'équipe pédagogique pluridisciplinaire permet de couvrir les enseignements scientifiques et transversaux. Elle fait intervenir des intervenants extérieurs professionnels et de l'enseignement du second degré. Elle est pilotée par le responsable de la mention, les responsables des trois parcours et les responsables des stages.

Globalement, le partenariat avec l'ICES est bien décrit dans le dossier, il semble bien fonctionner et, surtout, en termes de résultats, il apparaît comme efficace pour la réussite des étudiants.

• Points forts :

- Le contenu pédagogique de la mention est clairement identifié et s'appuie sur un socle scientifique fondamental avec une spécialisation progressive.
- Les enseignements transversaux sont bien répartis sur l'ensemble de la formation.
- Stage obligatoire en 3^{ème} année.

• Points faibles :

- Un rapport CM/TP trop élevé en 1^{ère} année.
- Le contrôle des connaissances prévoit la compensation semestrielle et annuelle pour 2010/2011 et n'est pas défini précisément pour la période correspondant à l'habilitation de la formation.
- Les taux de réussite au diplôme en 3 et 5 ans et les flux d'étudiants entrants et sortants ne sont pas clairement établis.
- Les données sur l'insertion professionnelle ne permettent pas d'établir un bilan.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

La formation gagnerait à augmenter le volume des enseignements expérimentaux, en particulier en 1^{ère} année.

Il serait opportun d'établir des modalités de contrôle des connaissances claires.

Il serait souhaitable de mieux préciser le taux d'abandon en L1, les flux d'étudiants sortants en L2 et entrants en L3 et les taux de réussite en 3 ans et 5 ans pour cette formation.

Un point rest à améliorer : réaliser un meilleur suivi des étudiants sortants, diplômés ou non.

Il importera de revoir et d'amender la convention avec l'ICES pour mieux harmoniser les programmes de formations des deux établissements et notamment pour proposer à l'étudiant de l'ICES des enseignements spécifiques en L2 ainsi qu'un choix de parcours de formation les plus adaptés à ses aspirations dans l'optique de la L3 (enseignements disciplinaires diversifiés et plus spécialisés) et lui permettant surtout de mieux formuler un projet de formation et un projet professionnel.